

Mon CV pour un stage juridique

Par **Exequatur**, le **03/03/2014** à **15:55**

Bonjour,

Certains juristes accepteraient-ils de jeter un coup d'oeil à mon CV pour me dire ce qu'ils en pensent? J'envisage de postuler pour un stage juridique, or je n'ai jamais fait de stage dans ce milieu, ayant plutôt passé les étés à travailler pour me payer mon permis et mes études.

Je crains que ça ne passe pour ridicule, c'est pourquoi j'aimerais avoir un avis, si jamais vous recevez un jour un CV comme le mien.

(le tout en message personnel bien entendu)

Merci !

Par **marianne76**, le **03/03/2014** à **17:15**

Ok vous pouvez me l'envoyer

Par **Poussepain**, le **03/03/2014** à **20:47**

Vous pouvez me l'envoyer aussi.

Par **marianne76**, le **23/04/2014** à **15:07**

Il ne faut pas être si négatif, en modifiant et en les guidant un peu pour leur CV ils peuvent décrocher des stages et je parle d'expérience moi aussi

Par **marianne76**, le **23/04/2014** à **17:45**

Grauwin il y a un début à tout et oui "elle n'a fait que des commentaires d'arrêt des dissertations et un mémoire" et bien moi voyez vous je prends, et mes anciens confrères

avocats prennent aussi. Le commentaire d'arrêt amène à la rigueur dans le raisonnement et si cette étudiante est capable de faire commentaire et mémoire c'est qu'elle sait raisonner et qu'elle sera tout à fait apte à faire des assignments et des conclusions. Je trouve que vous avez une piètre idée de ce qu'un étudiant en droit peut apprendre dans le cadre de son cursus, il ne faut pas généraliser votre propre expérience. Mes étudiants en Master 2 de carrière judiciaire qui n'avaient pas, eux non plus, d'expérience autres que ces malheureux commentaires et dissertations, s'épanouissent dans les différents stages qu'ils ont trouvés par eux mêmes. Leurs conclusions sont toutes identiques, la méthode du commentaire d'arrêt qui amène à réfléchir à ordonner les idées et à avoir de la rigueur les a aidés quand il a fallu qu'ils se mettent à une application pratique de leur connaissance.

Par **bulle**, le **23/04/2014** à **18:23**

Félicitations pour l'obtention de votre stage cet été Exequatur [smile36]. Un 1er stage dans un cabinet d'avocats devrait vous être bénéfique pour la suite.

Personnellement j'ai fait mon 1er stage seulement en Master 1 (j'aurais sans doute dû me jeter sous un train si on en croit les commentaires précédents car ma vie était déjà foutue à ce moment là[smile7]), ce qui ne m'a pas empêché d'avoir un très bon M2 et... (oh miracle) un travail par la suite (si, si je vous jure! [smile4])

Il est à noter que les jobs d'été ne sont pas négligeables sur un CV car cela montre votre motivation et aussi que vous ne vous êtes pas tourné les pouces pendant vos étés.

Par **marianne76**, le **24/04/2014** à **10:58**

[citation]Pistonnées, les 5% de femmes que l'on autorise en France à piloter un avion ?
[/citation]

Et c'est reparti, que faites vous sur un forum d'étudiants en droit? Etudiants pour lesquels vous avez si peu d'estime, allez voler dans d'autres sphères et d'autres forums qui seront dignes de vous

Par **yanos**, le **24/04/2014** à **12:08**

Bonjour à tous,

Cela fait maintenant plus de 8 ans que je suis inscrit sur ce forum, et je n'ai jamais vu une ambiance aussi tendue.

Certes je ne poste plus très souvent mais je pense que notre ami GRAUWIN a des comptes à régler avant de s'aventurer sur un forum d'étudiants qui ne demandent que de l'aide pour leur avenir.

L'agressivité ne te conduira nulle part sur ce forum.

Par **Dan**, le **24/04/2014** à **13:18**

Au début je croyais que vous étiez juste un troll, mais en fait c'est pathologique votre truc (un troll se serait essouffé plus vite), il faut réellement vous faire soigner :s

Toujours est-il que comme vous l'avez bien saisi, vous êtes indésirable ici. Donc je pense que tout le monde vous invitera à retourner sur vos forums allemands, et tout sera pour le mieux pour tout le monde. J'ajouterais que vos conseils sur les assurances, vous pouvez les poster sur doctissimo, mais ici cela n'intéresse personne.

Bon vent.

Par **marianne76**, le **24/04/2014** à **13:52**

[citation]Vous devez être lus par des profs, quelle opinion cela donne-t-il du site ? [/citation]
Vous non plus vous ne m'avez pas bien lu, je suis professeur et je trouve que ce forum correspond aux attentes des étudiants, mais évidemment je ne suis pas le grand professeur Carcassonne donc je suppose que mon avis compte pour du beurre à vos yeux.

Par **marianne76**, le **24/04/2014** à **14:26**

Pourquoi cette question ? Seuls les profs de droit public trouvent grâce à vos yeux ?

Par **marianne76**, le **24/04/2014** à **15:09**

[citation]Un prof de droit privé m'a remarquablement soutenue pour mon transfert dans un autre université parisienne.[/citation]]
Comme je la comprends [smile4]

Par **Poussepain**, le **24/04/2014** à **22:48**

Bonsoir,

J'ai attentivement lu tous vos posts de la journée et ceux de hier.

Pour moi, et je vous le dis vraiment sans animosité, vous avez décompensé. Vos discours sont délirants. C'est pour ça que je ne vous ai pas répondu jusqu'à maintenant. Vous devriez vite contacter les gens qui vous suivent (je crois vous avoir bien lu). (je sais que personne ne va me croire par écrit mais je le dis sans agressivité, je pense vraiment que c'est le cas).

Sinon c'est que vous êtes vraiment un "troll" ou pire que vous êtes vraiment imbu de vous même. Mais comme je vous l'ai dit, je ne le pense pas. Si c'était toutefois le cas je vais aussi me mettre à vous souler avec ma vie (de ma naissance à ce soir ou j'ai mangé une pomme...mais quelle pomme!)

Mais vous direz que je n'ai qu'à pas vous lire et vous aurez raison.